



# ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Orléans, le 15/12/20

## TOLERANCE ABSENCE LE 17, 18 ET 19 DECEMBRE 2020

Le conseil scientifique a publié le 14 décembre une note par laquelle il recommandait pour les écoles, les collèges et les lycées :

- d'éviter les rassemblements liés aux fêtes de fin d'année dans les écoles et EPLE
- de laisser une tolérance aux parents, qui le peuvent et qui le souhaitent, d'auto confiner leurs enfants les 17, 18 et 19 décembre pour assurer un isolement d'une semaine avant le 24 décembre.

Suite à cet avis le ministère de l'éducation nationale rappelle :

- **Que tous les élèves seront scolarisés jusqu'au 18 décembre.**
- Si certains parents souhaitent que leurs enfants soient isolés de manière à limiter au maximum les interactions sociales, **les absences des jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 décembre seraient tolérées.**
- Ces absences justifiées pour **auto-confinement familial** ne seront pas sanctionnées par l'institution scolaire dès lors qu'elles auront été signalées, en amont, auprès des responsables de l'établissement de l'élève.
- Par ailleurs, une vigilance particulière est demandée pour veiller au strict respect du protocole sanitaire, qui a prouvé son efficacité, jusqu'aux congés.

Il convient de rappeler que dans l'académie, depuis le lundi 14 décembre :

(sur les données du mardi 15 décembre, 14h)

- 1 structure scolaire est fermée sur l'ensemble du territoire parmi les 2 557 existantes (0,04%).
- Aucune classe n'est fermée dans l'ensemble de l'académie.
- 100 élèves ont été contaminés sur 456 456 d'élèves (soit 0,02%).
- et 13 membres du personnel de l'éducation nationale sur 41 815 (soit 0,03%)

**Rectorat  
Cabinet de la rectrice**

Julien Guiller – Chargé de communication et des relations presses  
F : 02 38 79 45 96  
P : 06 42 71 75 05  
communication@ac-orleans-tours.fr